

Schweizerischer
Handels- & Industrie-
Verein.

Zurich, le 14. Décembre 1872.

Beilage zum 10. Protokoll.

Le *Vorort*
de l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie
à

Monsieur *G. F. Gould*
Secrétaire de la Légation de S. M. Britannique
à *Berne.*

Monsieur !

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de la note, que vous avez bien voulu nous adresser sous la date du 31. Août, et de vous remercier de votre empressement à satisfaire au désir exprimé dans notre lettre du 14. du même mois.

En l'attente des communications, que vous nous faites espérer, nous avons l'honneur de vous adresser la présente pour porter à votre connaissance les résultats de l'enquête ouverte chez les sociétés appartenant à notre Union au sujet de diverses questions que vous avez soumises à notre examen.

Quant à la première question qui s'informe des effets qu'ont eus sur le commerce et l'industrie Suisses les traités de commerce conclus par notre pays, nous pouvons résumer les réponses reçues en ceci: Que la réduction ^{ou} l'abolition des droits d'entrée obtenus sur divers produits de nos industries nationales a naturellement développé nos relations commerciales avec les pays qui l'ont accordée, en raison directe de leur libéralité.

Notre pays, vous le savez, Monsieur est dédié aux principes du Libre-Echange, malgré sa position défavorable au milieu de grands pays en partie protectionnistes: aussi n'avons-nous qu'à souhaiter, qu'à l'expiration des traités actuellement en vigueur les idées de free-trade aient fait des progrès chez nos voisins et qu'il préside au renouvellement des traités un esprit encore plus libéral que celui, qui a dicté les traités actuels.

En disant cela, nous ne voulons pas parler du traité que la Suisse a conclu avec le Gouvernement de S. M. Britannique et qui porte



déjà l'impression d'un esprit presque absolu de Libre-Echange; au contraire, nous rendons un hommage sincère au grand exemple donné par votre pays, exemple digne d'être suivi par tout le monde, et nous vous dirons franchement, que les effets du traité conclu entre la Suisse et la Grande Bretagne ont été très-favorables au développement de nos relations commerciales avec votre pays. S'il y a à regretter quelque chose, c'est la grande distance qui nous sépare, sans laquelle nos relations seraient encore bien plus importantes, surtout dans l'industrie cotonnière, ^{entravée} ~~entravée~~ ^{avec}, malheureusement, dans l'échange de ses produits par les frais de transport, proportionnellement très-considérables.

Quant à la seconde question qui demande par quels moyens le développement des relations commerciales entre la Suisse et la Grande Bretagne pourrait être favorisé - voilà, Monsieur, le résumé des opinions énoncées à cet égard par les sections de notre Union.

On trouve que de la part du Gouvernement il reste très-peu à faire dans cette direction, en tant qu'il s'agit de questions de droits d'entrée; par contre, il y a d'autres obstacles qui s'opposent à un certain degré au développement des relations commerciales entre votre pays et le nôtre et dont la suppression - fort difficile d'ailleurs - serait certainement désirable.

L'un de ces obstacles, c'est le système des poids et mesures, qui est en usage chez vous. Sans que nous y attachions une trop grande importance sous le rapport du développement de nos relations commerciales, il serait pourtant à souhaiter que la Grande Bretagne adoptât le système métrique.

Nous aimerions aussi vous parler de réformes dans votre système monétaire, mais malheureusement en ce moment-ci le continent ne donne pas un exemple digne d'imitation en fait de questions monétaires et nous nous abstenons donc de discuter cette matière.

Par contre, nous vous signalerons un autre point, où une amélioration serait profitable au développement de nos relations commerciales: c'est le procédé judiciaire anglais, qui est si lent et si coûteux, que s'il ne s'agit pas d'une somme bien grande, on préfère s'abstenir plutôt que de poursuivre une cause, quelque bonne qu'elle soit.

Notez bien, Monsieur, que nous ne voulons pas dire par-là qu'il y ait injustice dans votre procédé contre les étrangers, - nous savons que Messieurs vos Compatriotes souffrent également comme nous de cet état de choses; mais nous voulons vous dire tout simplement - puisque nous vous y invitons - qu'il y a là un obstacle sérieux au développement des relations commerciales de votre pays avec le nôtre et avec

l'étranger en général.

Nous savons fort bien en Suisse combien il est difficile de réformer en matière de droit; aussi n'est ce qu'un pieux désir que nous exprimons, que des Tribunaux de Commerce avec un procédé à la fois prompt et à bon marché soient introduits dans votre pays.

Cette institution, Monsieur, qui fonctionne depuis quelque temps dans plusieurs Cantons de la Suisse, a réalisé un véritable progrès, et nous dirons franchement, que la moralité dans le commerce en a profité.

Nous vous signalerons encore, pour être des Chronistes fidèles quelques désirs individuels d'une certaine importance.

De Zurich, un négociant en soies nous fait les observations suivantes qui nous semblent très-justes: qu'il serait désirable que les Importeurs de Soies Asiatiques à Londres prescrivissent à leur agents de Chine et du Japon des soins plus scrupuleux aux choix et au triage des soies qu'ils expédient en Europe; qu'ils achetassent en un mot, - comme le pratiquent les maisons françaises avec un succès éclatant - pour la consommation et non pas pour la spéculation. En outre, le même membre désirerait que dans le commerce des soies moulinées anglaises il fut introduit le poids conditionné à la ^{Falabot} ~~Falabot~~ - tel qu'il est déjà en usage à Londres pour les Soies d'Italie et du Levant - et que les mouliniers anglais garantissent le degré de la surcharge employée à la confection de leurs produits. - Ces deux circonstances - le poids non conditionné et la surcharge (le Savonnage) non garantie des soies moulinées anglaises - forment un grand obstacle à leur usage dans les fabriques continentales.

De St. Gall on nous exprime le désir, que les exporteurs anglais s'occupassent encore plus spécialement des articles suisses pouvant leur offrir de la convenance; par exemple on nous cite les articles en rouge d'Adrianople qui pourraient être cultivés par les maisons anglaises sans le moindre détriment pour leur industrie nationale similaire, étant tout-à-fait différents en nuance du rouge d'Adrinople anglais à tel point que sur les marchés d'outre-mer on distingue exactement entre le rouge anglais et le rouge suisse et les amateurs de l'un ne veulent pas savoir de l'autre.

Voilà, Monsieur, le résumé des jugements prononcés par les sections de notre société sur les différentes matières soumises à leur examen à la suite de votre invitation, nous avons supprimé une quantité de détails, qui nous ont été communiqués, parceque nous jugeons inutile de vous en entretenir, lors que vous voulez être renseigné - Si nous avons bien saisi l'esprit de votre demande sur le total des effets des traités du commerce conclus par la Suisse et

connaître les moyens de première importance pour développer les relations commerciales
de notre pays avec le votre.

Nous vous remercions, Monsieur, de l'occasion, que vous nous avez procurée
de nous prononcer par votre entremise envers le Gouvernement de S. M. Britannique
sur ces questions importantes et en l'attente des communications de même nature
que vous avez bien voulu nous promettre de la part de votre commerce, nous vous prions
d'agréer l'assurance de notre parfaite estime et considération.

Pour le Comité central de l'Union suisse
du Commerce et de l'Industrie :

Le Président :

(sig.) L. Steiner C.

Le Secrétaire :

(sig.) J. J. Binder C.

Anhang.

Zu den Aufträgen des Aufsichtsrats über Tractandum N^o 2 und der Copie des an die englische Gesandtschaft verlassenen Schreibens lassen wir noch einen Nachsatz der eingezugenen Antworten der Mannsbongaren folgen.

Aargau. Gutachten des Herrn Geysler-Ryser in Zofingen, verfaßt auf Anfragen der aarg. Regierung, bezieht die Frage vom speziellen Handelsvertrage nicht Fabrikanten des Bezirks Zofingen, (Fabrikation halbwollener, baumwollener und leinener Gewebe), findet, daß die Handelsverträge mit Frankreich, Preußen und Italien dieser Industrie keinen Nutzen gebracht haben, daß die Fabrikation gegenüber den angrenzenden Staaten sich in einem unangenehmem Zustande befindet, indem sie für ihre liberalen Güter in Zollfragen kein Günstiges erhalten würde, fragt daher ob sich nicht der Aufsicht der Fabrikation ein beständiges größeres Zollgebühre ohne Aufhebung unserer politischen Selbstständigkeit als möglich machen ließe, (?!) wünscht von den beständigen Ausfällen wissen den Ursprung der Handelsindustrie, wünscht übrigens die Liberalität des englischen Handelsvertrages und findet die Forderung unserer Handelsverträge mit England wenig vom Gesicht und der Gerechtigkeit der Fabrikanten ab.

Bern. Manne für Handel u. Industrie, kann über die Wirkung der beständigen Handelsverträge dato keinen Aufschluss geben, wünscht Befestigung des vormaligen englischen Münz-Maasses und Gewichtsystems, klagt endlich über oft wiederholte Fälle der engl. Häufung.

Genf. Association commerciale & industrielle äußert sich beifolgend über die Wirkungen der Handelsverträge im Allgemeinen, ist im Besonderen zufrieden mit dem englischen Handelsvertrage und hat keine Belagen vorzubringen.

Glarus. Handelscommission, zollt den durch die Handelsverträge gebotenen Verbesserungen ihren Beifall und wünscht daß auf diesen Wegen weiter gegangen werde.

Luzern (Handelskammer) erklärt, seine Buzinsfünge zu Eng-
land seiner so wenig, daß es kein Güterfah abgeben können.

St. Gallen. Kaufmännisches Directorium hat eine ausführ-
liche vorläufige Arbeit gelineht, die es nunmehr in extenso
aufgenommen zu werden. Da die Ratione nicht wohl erlaubt,
so halten wir die Arbeit im Original zur Aufhängung der Fakto-
ren, die davon sichtlich Nutzen wollen.

Das Güterfah bezieht die Engländer nunmehr systematisch vom
Handwerk der St. Gallischen Industrie aus. Der hauptsächlichste
Einfluß seiner Handelsverträge auf die Baumwoll-Industrie
gewesen. Der Genève sei namentlich durch den Handelsvertrag mit
Frankreich ein sehr gutes Absatzgebiet (Mülhausen, (bis 1871)
Tarare) eröffnet worden, Engländer haben die Verträge mit Schwei-
z, Österreich und Italien fast keinen Einfluß auf dieselbe gehabt.
Auf die Waisentabelle über die admission temporaire des französischen
Waren ist sehr günstiger Einfluß aus; jetzt nunmehr diese Branche kaum
mehr eine Wirkung der Verträge. Wintertabelle und Kostentabelle
haben durch die Verträge am wenigsten profitiert. Fast noch fast
fast waren die Verträge für die Wirkwaren, die Wollwaren und Flatt,
Fischwaren. St. Gallische Wirkwaren haben namentlich in Frank-
reich Eingang gefunden und der Industrie von Tarare eine un-
terliche Konkurrenz geschaffen; die zwar in neuerer Zeit durch die
Aufhebungen von Tarare und die höchsten Produktionskosten
der Schweiz. Wirkwaren mindere in Europa gestellt ist. — Auf nach
Schweizland (namentlich seit dem Krigen) und Österreich hat der Ab-
satz von Wirkwaren zugenommen, weniger nach Italien.

Aber der englischen Waren auswärts sich das Güterfah sehr be-
schränkt; die Handelsbuzinsfünge zu England können auf staats-
lichen Wege nicht weiter gefördert werden, da England schon alles
möglichbare geliebt haben, Engländer wären zu wünschen daß die eng-
lischen Exporteure sich noch mehr um die Schweiz. Waren be-
kümern (vide Brief an die engl. Gesandtschaft)

Thurgau. Güterfah von Hrn. Hcb. Sulzer in Aadorf &
Albert Schweitzer in Wengi, eingesandt durch schweizerische Kam-
mer u. Gewerbetammer. Letztere bezieht sich darauf, den

Grundsätzen des Freihandels seine Zustimmung auszusprechen.
 Letzteres erwähnt die Frage vom Handzucht eines Baumwoll-
 zimmers und Webens, findet jedoch die Antworten haben dieser
 Industrie nicht viel genutzt. Der Absatz von Garnen haben nicht
 zugenommen und Liefer seine aufzu prohibit.

Zürich. Köpfermann, erklärt seine Freundschaft mit den
 Antworten namentlich mit Bezug auf die Eidgenossenschaft. —
 Ein Freundschaften von Gen. Wild-Oswald, Eidgenossenschaft,
 wünscht Befestigung des engl. Münz-Maßes in Gewichtsmaß,
Herabsetzung der englischen Kaufzölle und stellt diverse den
 Eidgenossenschaft betreffende Postulate (vide Brief an die engli-
 sche Gesandtschaft.)